



CONVENTION DE GESTION ET PLAN DE RÉUSSITE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

ÉCOLE PRIMAIRE aux Quatre-Vents 2017-2018

MISSION : INSTRUIRE

ORIENTATION : AMÉLIORER LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE CHEZ TOUS LES ÉLÈVES.

OBJECTIF DE LA C.S. : D'ici juin 2020, 95% des élèves devront réussir l'épreuve de lecture de la fin du 1^{er} cycle du primaire.

OBJECTIF DE L'ÉCOLE : D'ici juin 2018, 95% des élèves devront réussir l'épreuve de lecture de la fin du 1^{er} cycle du primaire.

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Pourcentage de réussite à l'épreuve de lecture de la fin du 1 ^{er} cycle du primaire.	Historique des résultats en lecture (épreuve) : 2013=73% 2014=95% 2015=96% 2016=96% 2017=100%	95%	-Tableaux de bord. -Régulation à chaque étape. -Notes aux bulletins. -Rencontre préalable sur la passation d'une nouvelle épreuve. -Supervision pédagogique. -Comité pédagogique.	Épreuve de fin de cycle CS.

MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
1	Développer les compétences à lire : -Conscience phonologique -Principe alphabétique -Fluidité -Compréhension -Vocabulaire -4 dimensions de la lecture (2 ^e année).	Utiliser le programme « La forêt de l'alphabet » au préscolaire.	4 blocs d'activités par semaine (26 semaines).	-Prétest; 1 période/gr. (mi- oct.). -Évaluation (niveau 2) à la mi-janvier; 1 période/groupe. -Post-test de mi- juin; 2 périodes/groupe.	-Orthopédagogue -Enseignant -Direction	-Orthopédagogue en N2 et N3. -Tests d'évaluation. -CP au préscolaire. -TES. -Libération des titulaires pour le posttest.
		Utiliser le programme « La Roue » à la première année.	-Respecter la planification du programme « La Roue » tout en s'ajustant aux besoins de nos groupes. -Offrir du soutien à l'aide aux devoirs.	-Rencontres niveau. -Post-test en février pour les élèves présentant certaines difficultés afin de cibler ceux nécessitant des besoins orthopédagogiques de niveau 2.	-Orthopédagogue -Enseignant -Direction	-Trousse « La Roue » -Orthopédagogue N-2. -CP en français. -Libérations des enseignants du premier cycle pour les entretiens de lecture à raison d'une journée par

						étape.
		Utiliser le programme « Lire à deux » à la deuxième année.	Vivre les 64 séances en cours d'année.	Rencontres niveau.	-Enseignant -Direction	Trousse « Lire à deux ».
		-Implanter les 4 dimensions en lecture. -Travailler davantage les composantes: interpréter et réagir.	Harmonisation des pratiques en cycle.	Rencontres cycle.	-Enseignant -Direction	
2	Offrir du soutien en orthopédagogie pour les élèves ciblés.	-Travailler en collaboration avec les enseignants dans la mise en œuvre d'interventions de niveau 1. -Intervenir en niveaux 2 et 3 auprès des élèves ciblés. Utiliser le Sentier de l'alphabet.	-À l'aide du tableau de bord et de la participation à l'analyse personnalisée des résultats, cibler les élèves nécessitant des interventions de niveaux 2 et 3. -Planifier 3 sessions de service (1 par étape). -Intervention de niveau 2 par l'orthopédagogue.	-Rencontres de régulation avec la direction. -Suivre le calendrier des interventions de niveau 2 en fonction des besoins des élèves.	-Enseignants -Direction -Orthopédagogue	Formation et accompagnement.

MISSION : INSTRUIRE (suite)

ORIENTATION : AMÉLIORER LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE CHEZ TOUS LES ÉLÈVES.

OBJECTIF DE LA C.S. : D'ici juin 2020, 85% des élèves devront réussir l'épreuve de lecture (MEE\$R) de la fin du primaire.

OBJECTIF DE L'ÉCOLE : D'ici juin 2018, 85% des élèves devront réussir l'épreuve de lecture (MEE\$R) de la fin du primaire.

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Pourcentage de réussite aux épreuves de lecture de la fin du primaire.	Historique des résultats en lecture de l'école -épreuve : 2013=77% 2014=79% 2015=72% 2016=91% juin 2017=88%	85%	-Régulation avec la direction. -Résultats aux bulletins. -Rencontre préalable sur la passation d'une nouvelle épreuve; rencontre de suivi pour la correction. -4 ^e année : Résultats de l'évaluation de la C.S. -Supervision pédagogique. -Comité pédagogique.	Épreuve de fin de cycle du MEE\$R en lecture.

MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
1	Développer les compétences à lire : -Vocabulaire -4 dimensions de la lecture	-Implanter les 4 dimensions en lecture. -Travailler davantage les composantes: interpréter et réagir.	-Harmonisation des pratiques en cycle. -Planifier les tâches. -Accompagnement au besoin. -Bonifier les tâches évaluatives. -Analyser nos questionnaires.	Rencontres cycle.	-Enseignant -Direction	Accompagnement au besoin.
2	Offrir du soutien en orthopédagogie pour les élèves ciblés.	-Travailler en collaboration avec les enseignants dans la mise en œuvre d'interventions de niveau 1. -Intervenir en niveaux 2 et 3 auprès des élèves ciblés.	-À l'aide du tableau de bord et de la participation à l'analyse personnalisée des résultats, cibler les élèves nécessitant des interventions de niveaux 2 et 3. - Planifier 3 sessions de service (1 par étape).	Rencontres de régulation avec la direction.	-Enseignants -Direction -Orthopédagogue	Formation et accompagnement.

MISSION : INSTRUIRE (suite)

ORIENTATION : AMÉLIORER LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE CHEZ TOUS LES ÉLÈVES.

OBJECTIF DE LA C.S. : D'ici juin 2020, 90% des élèves devront réussir l'épreuve d'écriture (MEE\$R) de la fin du primaire.

OBJECTIF DE L'ÉCOLE D'ici juin 2018, 85 % des élèves devront réussir l'épreuve d'écriture (MEE\$R) de la fin du primaire.

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Pourcentage de réussite à l'épreuve d'écriture de la fin du primaire.	Historique des résultats en lecture de l'école, épreuve : 2013=70% 2014= 82% 2015=83% 2016=96% juin 2017=96%	85 %	-Tableaux de bord par étape. -Note du bulletin (évaluation commune) selon nos normes et modalités. -Rencontre préalable sur la passation et rencontre de suivi pour la correction. -Supervision pédagogique.	-Épreuve de fin de cycle du MEE\$R - en écriture. -Analyse des résultats : diminuer le % d'élèves situés entre 60% et 65%.

MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
1	Développer la compétence à écrire.	-Enseigner les stratégies (conventions) orthographiques (lexicales et grammaticales). -Revoir le code de correction à tous les niveaux. -Utiliser la liste orthographique du MELS. -Uniformiser l'utilisation de la grille d'évaluation en écriture (barème de correction). -Enseigner la structure de phrase.	Interventions complémentaires en motricité fine au préscolaire, au besoin.	-Rencontres cycle. -Analyse des tableaux de bord par étape.	-Enseignants -Direction	-Scénario pour mieux écrire les mots. -Matériel commun (affiches, code dans l'agenda, signet, étampes). -CP français.
2	Offrir du soutien en orthopédagogie pour les élèves ciblés.	-Travailler en collaboration avec les enseignants dans la mise en œuvre d'interventions de niveau 1. -Intervenir en niveaux 2 et 3 auprès des élèves ciblés.	-À l'aide du tableau de bord et de la participation à l'analyse personnalisée des résultats, cibler les élèves nécessitant des interventions de niveaux 2 et 3. - Planifier 3 sessions de service (1 par étape).	Rencontres de régulation avec la direction.	-Enseignants -Direction -Orthopédagogue	

MISSION : INSTRUIRE (suite)

ORIENTATION : AMÉLIORER LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE CHEZ TOUS LES ÉLÈVES.

OBJECTIF DE LA C.S. : D'ici juin 2020, 85% des élèves devront réussir l'épreuve de mathématique (MEE\$R) de la fin du primaire.

OBJECTIF DE L'ÉCOLE D'ici juin 2018, 75 % des élèves devront réussir l'épreuve de mathématique (MEE\$R) de la fin du primaire.

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Pourcentage de réussite à l'épreuve de mathématique de la fin du primaire.	Historique des résultats en mathématique de l'école, épreuve : 2013=53% 2014=56% 2015=62% 2016= 66% juin 2017=84%	75 %	-Tableaux de bord par étape. -Résultats aux bulletins. -Rencontre préalable sur la passation d'une nouvelle épreuve et rencontre et suivi pour la correction. -Supervision pédagogique. -Comité pédagogique.	Épreuve de fin du MEE\$R en mathématique.

MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
1	Outiller les élèves à réaliser des tâches complexes en mathématiques.	-Proposer des tâches faisant émerger une variété de stratégies et de raisonnements. -Implanter dans sa pratique les activités d'apprentissage issues des perfectionnements.	-Plan de formation continue des mathématiques (préscolaire). -Perfectionnement : Enseigner le sens du nombre et des opérations (1re année). -Accompagnement sur le sens du nombre et des opérations : développer le sens du nombre et de la numération de position (2 ^e cycle).	Rencontres cycle.	-Enseignant -Direction	-CP au préscolaire -CP mathématique

MISSION : SOCIALISER

ORIENTATION : L'ÉCOLE VISE À ÊTRE UN MILIEU SÉCURITAIRE, NON-VIOLENT, RESPECTUEUX DES PERSONNES ET FAVORISANT LA RÉOLUTION PACIFIQUE DES CONFLITS.

OBJECTIF DE L'ÉCOLE D'ici juin 2018, diminuer le 10% des comportements inscrits dans le Profileur en lien avec la violence ou l'intimidation.

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
Pourcentage des interventions en lien avec la violence et l'intimidation recueillies dans le profileur.	Historique des résultats dans le profileur : 2015 : Violence: 14,66% Intimidation 4,3% 2016 : Violence 10,21% Intimidation 0,03% 2017 : Violence 8,58% Intimidation 0,89%	10 %	-Données du Profileur. -Rencontres avec les éducatrices spécialisées. -Rencontres SCP.	Profileur

MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
1	Mettre en œuvre notre plan de lutte contre la violence.	-S'assurer de différencier la terminologie. -Travailler en prévention. -Poursuivre les ateliers portant sur les habiletés sociales dès les premières années en milieu scolaire. -Équipe-école : Choisir un modèle universel de résolution des conflits, année d'élaboration.	-Mise en place du comité Proaction. -Échanger entre les intervenants sur le sujet. -Planification des interventions en lien avec le plan de lutte. -Faire des activités en classe avec ou sans la TES. -Profiler les événements de violence. -Travailler en collaboration avec les parents.	-Rencontres du comité Proaction -Rencontres avec les TES. -Observer les données du Profileur afin de cibler nos interventions. -S'assurer de l'application du plan de lutte.	-Direction -Membres du comité Proaction	CP ressource SCP.
2	Appliquer le système SCP.	-Poursuivre le système de soutien aux comportements positifs (SCP). -Poursuivre l'utilisation du Profileur et en faire la promotion. -Poursuivre la valorisation et être centré sur les solutions.	-Poursuivre notre plan d'action SCP. -Rencontres du comité SCP. -Mobilisation du personnel. -Célébration de classe et d'école.	-Analyse des données SCP. -Rencontres avec les TES. -Suivi en assemblées générales.	-Direction -Membres du comité SCP -TES	CP ressource SCP.
3	Proposer des activités physiques afin de rendre les élèves actifs.	-Développer une programmation d'activités lors des temps non structurés. -Développer de saines habitudes de vie.	-Poursuivre l'activité "je cours ma cour" au préscolaire. -Suggérer fortement des activités dirigées à des élèves ciblés. -Programmation d'activités parascolaires le midi. -Tournois sportifs le midi et lors des cours d'éducation physique.	-Suivi avec la responsable du midi (programmation, surveillance active, événements). -Suivi avec la responsable-école pour l'organisation des activités physiques.	-Direction -Responsable du midi -Responsable d'école	-Ressource de Québec en Forme et en santé. -Poursuivre les options. -Activités parascolaires. -Les enseignants en éducation physique et à la santé.

MISSION : QUALIFIER

ORIENTATION : L'ÉCOLE VISE À FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE PAR UN SOUTIEN DES APPRENTISSAGES ADAPTÉ À LA SITUATION DE L'ÉLÈVE ET PAR UN DÉPISTAGE PRÉCOCE DES DIFFICULTÉS.

OBJECTIF DE L'ÉCOLE D'ici juin 2018, 90 % des élèves devront réussir en français et en mathématiques au 1er cycle (disciplines et épreuves).

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION														
Pourcentage de réussite en français et mathématiques à la fin du 1er cycle.	<p>Historique des résultats.</p> <p>Taux de réussite, juin 2017 :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Bilan</th> <th>Épreuves juin 2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Français : 97%</td> <td>Français : nd</td> </tr> <tr> <td>Lecture : 91%</td> <td>Lecture : 100%</td> </tr> <tr> <td>Écriture : 85%</td> <td>Écriture : 88%</td> </tr> <tr> <td>Mat. : 90%</td> <td>Mat. : 85%</td> </tr> <tr> <td>Rés. : 82%</td> <td>Rés. : 79%</td> </tr> <tr> <td>Rais. : 90%</td> <td>Rais. : 87%</td> </tr> </tbody> </table>	Bilan	Épreuves juin 2017	Français : 97%	Français : nd	Lecture : 91%	Lecture : 100%	Écriture : 85%	Écriture : 88%	Mat. : 90%	Mat. : 85%	Rés. : 82%	Rés. : 79%	Rais. : 90%	Rais. : 87%	90 %	<ul style="list-style-type: none"> -Tableaux de bord par étape. -Résultats aux bulletins. -Rencontre préalable sur la passation de nouvelles épreuves et suivi pour la correction. -Supervision. -Comité pédagogique. 	<ul style="list-style-type: none"> -Épreuves de 1^{er} et 2^e année de la CSRDN -Résultats disciplinaires.
Bilan	Épreuves juin 2017																	
Français : 97%	Français : nd																	
Lecture : 91%	Lecture : 100%																	
Écriture : 85%	Écriture : 88%																	
Mat. : 90%	Mat. : 85%																	
Rés. : 82%	Rés. : 79%																	
Rais. : 90%	Rais. : 87%																	

MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	CONDITIONS DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
1	Afin d'agir en prévention, mettre en place des interventions de motricité et d'éveil en lecture et en mathématique dès le préscolaire.	<ul style="list-style-type: none"> -Dépistage des élèves. -Intervenir afin de stimuler et d'éviter les retards en début de parcours scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place les programmes établis pour les interventions niveau 2 après observation. -Établir l'horaire des services aux élèves. -S'approprier le matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> -Rencontres avec les orthopédagogues. -Rencontres cycle (préscolaire). -Observation des élèves ciblés. -Rencontres multidisciplinaires (TES, orthopédagogues, orthophoniste, psychologue). 	<ul style="list-style-type: none"> -Direction -Enseignant -Orthopédagogues -TES 	<ul style="list-style-type: none"> -Équipe multidisciplinaire. -CP préscolaire au besoin. -Programme "Partir du bon pied" (préscolaire et 1^{re} année).

RESSOURCES ET MESURES DE SOUTIEN :

Comme convenu dans la loi, la convention de gestion et de réussite éducative porte notamment sur les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus. Elle comprend également les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement.

Ressources humaines.	Ressources financières.
Accompagnement de la CPR.	Libération du personnel pour de la formation et de l'accompagnement.
Accompagnement des CP disciplinaires.	Le service en orthopédagogie.
Accompagnement CP associé au système SCP.	Maintenir les options au 3e cycle.
Accompagnement CP adaptation scolaire.	

MÉCANISME DE REDDITION DE COMPTE :

Cette section permet d'annoncer le mécanisme de suivi et de reddition de compte qui sera mis en place par l'établissement.

DATE	À QUI	QUOI / COMMENT
À chaque étape	Rencontre cycle et direction	Retour sur nos pratiques et analyse des résultats.
À chaque étape	Comité pédagogique	Régulation des moyens.
3 fois / an	Conseil d'établissement	État de la situation à la fin de chaque étape et bilan annuel.

RÉSOLUTION :

ATTENDU l'article 209-2 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que la Commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre;

ATTENDU qu'un projet de la convention de gestion et de réussite éducative doit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement;

Il est proposé par _____, que le contenu du projet de convention de gestion et de réussite éducative de l'école aux Quatre-Vents soit approuvé par le Conseil d'établissement et transmis à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord en ce le 18 octobre 2017.

POUR L'ÉCOLE aux Quatre-Vents :

Alain Bleau

Nom de la direction d'école

Signature

Date

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD :

Jean-Pierre Joubert

Président du conseil

Signature

Date

Guylaine Desroches

Directrice générale

Signature

Date

Convention signée à Saint-Jérôme, le _____ 2017.